

À ce titre, Madame le maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre du dispositif Contrat de ruralité à hauteur de 42 000 € et le Conseil régional SUD dans le cadre du CRET à hauteur de 42 000 € sur une base finançable de 105 000 € HT.

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux	105 000,00 €	ÉTAT (contrat de ruralité)	42 000,00 €	40%
		RÉGION SUD (CRET)	42 000,00 €	40%
		Ville d'Apt	21 000,00 €	20%
Total HT	105 000,00 €		105 000,00 €	
Total TTC	126 000,00 €		126 000,00 €	

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Sollicite une subvention à hauteur de 42 000 € auprès de l'État dans le cadre du Contrat de ruralité pour la rénovation thermique de la mairie et de la médiathèque

Sollicite une subvention à hauteur de 42 000 € auprès de la Région SUD dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial pour la rénovation thermique de la mairie et de la médiathèque

Approuve le plan de financements du projet présenté ci-dessus,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019,

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI